

ECOLE ST JOSEPH

Enfin la sortie scolaire à but pédagogique, tant attendue, a eu lieu les 18 et 19 juin avec pour thématique : « Agriculture, artisanat et archéologie au cœur de l'Ardèche ». Au programme :

Visite de la ferme « Les Bergers des Chaupous » à Lamastre où les enfants ont découvert un métier et le rôle du chien de troupeau. Ils n'ont pas manqué de déguster les fabrications BIO. Deuxième étape à Saint-Pierreville pour la visite d'Ardelaine, labellisée entreprise du patrimoine vivant. Après s'être familiarisés avec les étapes de la transformation de la laine, chacun a confectionné un magnifique coussin rapporté en souvenir à Montregard. La nuit passée au camping des Ollières-sur-Eyrieux, en mobilhome, laissera à chacun de beaux souvenirs. Puis, le lendemain, les grottes de Soyons attendaient la petite troupe. Par ses démonstrations et grâce à des reconstitutions d'époque, le guide a su tenir tout le monde en haleine et diffuser des connaissances sur la vie de nos ancêtres et sur les formations calcaires. Et après le repas, tous se sont jetés avec ardeur dans les fouilles gallo-romaines. Ce beau périple s'est terminé dans un verger à Saint-Péray où l'arboriculteur nous réservait un bon accueil auprès de ses arbres fruitiers, avec dégustation à la clé, bien sûr !

Les enfants ont été guidés lors de ces découvertes et activités par des professionnels. Ils ont partagé des apprentissages sur le terrain et surtout de belles aventures !!!



Rappel : la Directrice, Maguy Dumont se tient à votre disposition pour tout renseignement, visite de l'école, inscription... Vous pouvez la joindre au 04 71 59 93 34 ou au 04 71 65 62 82. Les enfants sont accueillis dès 2 ans. Nous rappelons que les enfants nés entre septembre et décembre 2016 peuvent être accueillis à l'école dès leur deuxième anniversaire ou à la rentrée de janvier. Divers services sont à la disposition des familles : garderie, cantine, ramassage scolaire...

COURSE CYCLISTE

Dimanche 17 juin, notre commune était le terrain de jeu de la course de France des cadets.

Après deux courses sur route et une épreuve sur piste, 80 cadets de 20 départements du sud-est de la France se retrouvaient à Montregard sur un parcours de cinq fois 15 kilomètres, le même parcours utilisé par la course de septembre.

L'épreuve fut remportée par Hugo Lahaye, originaire de Haute-Savoie et la deuxième place occupée par un Brivadois, Alexis Delzangle.

La course terminée, tous se sont retrouvés à la salle multi activités pour la remise des récompenses, suivie par quelques mots de félicitations du Maire et de Bernard Souvignet, Président de la CCPM.



Avant de rejoindre leurs départements d'origine, les cadets, responsables des équipes, arbitres, commissaires, organisateurs... se sont retrouvés autour d'un plateau repas.

Merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette journée qui a connu un réel succès !



LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

FAMILLES RURALES

L'Assemblée Générale de l'Association s'est déroulée le 12 avril 2018 et a validé la nouvelle composition du bureau : Présidente : Hélène JURY, Trésorière : Nathalie GUERIN, Secrétaire : Danièle PEYRACHE, Membres du Bureau : Marie-Thérèse MATHIEU, Séverine ROSIER, Béatrice SAMUEL.

Groupe MARCHÉ

Malgré un programme bien établi, le groupe n'a pas eu autant d'occasions de randonnées que prévu : pendant ce printemps avec une météo médiocre, les balades étaient incertaines en raison des orages et les chemins en conséquence pas toujours agréables à parcourir, néanmoins les fidèles et enthousiastes continuent... A partir de septembre, rendez-vous les jeudi et samedi à 14 h vers le stade de Montregard !

Le soleil sera de retour sans aucun doute le samedi 07 juillet pour la journée de clôture de saison avec marche/pique-nique sur le parcours du Felletin. Vous y êtes toutes et tous conviés.

Atelier "LES PETITES MAINS MORGANAISES"

Ces ateliers de couture pour les garçons et filles de 9 à 14 ans se déroulent le mercredi des deux semaines des vacances scolaires, de 14 h à 17 h, dans la salle du 1er étage de la Mairie. Au début des longues vacances d'été, Marinette, Marie-Christine et Marcelle animeront trois séances : les 04, 11 et 18 JUILLET 2018. Nous les remercions pour cette généreuse proposition.

Nous rappelons que les "Petites mains morganaises" viennent au cours avec leur matériel de couture : fils, ciseaux, aiguilles, épingles, crayon, mètre, tissus (suivant ouvrage à réaliser) et une machine à coudre.

Pratique du YOGA

Une belle année de pratique vient de se terminer et le groupe est ravi de l'idée de se retrouver dès la rentrée le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 à la Maison des Sports ; venez nous rejoindre pour modeler avec douceur et fermeté votre corps et votre esprit !

INFORMATIQUE

Alexandre MENIS anime des cours d'apprentissage et de perfectionnement un jeudi sur deux, à 20 h, à la Mairie. Venez intégrer un groupe sympathique et profiter de son enseignement et de ses conseils de spécialiste (logiciels de base et Internet).



Toute demande de renseignements sur les activités de l'Association Familles Rurales de Montregard peut être adressée à : famillesrurales.montregard@gmail.com

DONNEURS DE SANG



A l'occasion de la journée mondiale du Don du sang le 14 juin dernier, les associations de donneurs de sang de Montfaucon et Dunières ont organisé leur 6e randonnée pédestre et VTT le lundi de Pentecôte. Ce sont plus de 500 randonneurs et vététistes qui ont arpenté les chemins de nos communes.

Nous remercions les municipalités concernées de nous avoir prêté leurs locaux à cette occasion.

Merci à Alfred Tonda (Gorce des Côtes) et Christian Lioger (Mazeaux de Raucoules) de nous avoir permis d'installer nos ravitaillements dans leur propriété.

Donneurs, futurs donneurs, nous avons besoin de vous pour ce geste généreux et gratuit qu'est le "Don de sang". 10 000 malades ont besoin de vous, chaque jour, en France (accidentés de la route lors d'hémorragies et

tous les patients atteints de cancer, entre autres).

Nous avons également fait un don de 250 € (suite à notre randonnée 2017) au Téléthon, organisé par le Collectif Fêtes rurales de Montregard.

Prochaine collecte de sang à la salle multi activités : le vendredi 20 juillet de 9 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 19 h 00.

Toute l'équipe de l'EFS et les bénévoles de l'association vous accueilleront lors de cette journée.

COLLECTIF FÊTES RURALES

FÊTE DE LA MUSIQUE

Après deux mois de pluie, le soleil est arrivé au bon moment en ce samedi 16 juin et Montregard avait revêtu ses banderoles de petits fanions colorés pour embellir le Bourg en ce jour de fête de la musique.

Le Collectif a fait les choses en grand puisque deux chapiteaux ont été installés devant la salle multi-activités.

Plus de 200 assiettes paysannes et sandwiches ont été préparés et servis par les membres du Collectif (soit le double de l'année dernière). La majorité des repas avait été réservée en ligne par les participants.



La scène ouverte a permis aux artistes en herbe de se faire plaisir. Un guitariste de Lapte est venu jouer en chantant ses propres compositions.

Puis, tour à tour, Yanis à la cornemuse, Tanguy et Amélie à l'accordéon, Alexandre à la vielle en duo avec Amandine à l'accordéon se sont succédés pour chauffer la salle sur des airs de musique traditionnelle.

Di Mach a pris le relais pour jouer cette musique, faite principalement pour la danse. C'est autour des musiques d'Auvergne et du Velay que Didier Boire et sa troupe ont entraîné de très nombreux danseurs sur la piste. Ces derniers ne se sont pas fait prier !



Dès la nuit tombée, la soirée a été ponctuée par un feu d'artifice, une première à Montregard. Et quelle première ! Tous se sont accordés pour dire : OUAH ! GENIAL !

Le deuxième groupe programmé par les membres du Collectif pouvait prendre le relais jusque tard dans la nuit. Dénommé RN102, le groupe POP/ROCK ardéchois a enflammé cette soirée avec les morceaux attendus de Sting, Genesis, Toto, REM, Midnight Oil, U2... mais aussi Cold Play, Maroon Five et quelques titres français.



Plus de 500 participants sont venus profiter de cette fête de la musique et n'ont vraiment pas été déçus. Vivement l'année prochaine !

JOURNÉE RURALE DIMANCHE 26 AOÛT



Les membres du Collectif préparent activement cette journée et ce, depuis déjà plusieurs mois.

De très nombreux exposants, brocanteurs et artisans sont attendus dès 4 h du matin.

Vous retrouverez pendant cette journée :

- la vente de pain cuit au four banal et les saucisses lentilles de l'école,
- le concours de cubage,
- des trampolines, des structures gonflables, des jeux en bois et la tyrolienne géante,
- le groupe folklorique Lou Poutous.

Au titre des nouveautés, vous trouverez un atelier de fabrication d'attrape-rêves en plumes (pour les enfants) ainsi que des démonstrations et expositions de modélisme sur terre et dans les airs.

La fanfare de Saint-Alban d'Ay animera MONTREGARD pendant cette journée.



ECOLE ST JOSEPH :

Une deuxième partie de l'année riche et bien remplie !

* Notre projet pédagogique de l'année « lire, écrire pour créer... » a permis aux élèves d'aborder certaines matières de manière bien particulière et d'atteindre les objectifs visés.

* De mini-projets ont aussi vu le jour :

- en histoire, pour remonter le temps jusqu'à la Renaissance ou à la deuxième guerre mondiale,

- en sciences, travaux d'équipes pour étudier les énergies fossiles et renouvelables,

- découverte artistique avec la préparation d'une mini-expo pour la classe sur Van Gogh,

- l'exploitation d'albums, d'histoires et de fables ont permis aux maternelles/CP de connaître des œuvres et auteurs réputés en littérature jeunesse. Ceci a permis d'en faire jaillir des activités motivantes dans tous les domaines.



* L'organisation d'une opération caritative « bol de riz » en faveur de l'association « La Maison de Jonathan », résidence de familles d'hospitalisés, a mobilisé les élèves en mars. Que chaque participant soit remercié pour sa générosité et le soutien apporté à cette cause.

* Les CM2 se sont rendus dans les collèges qui les accueilleront l'an prochain.

* La cérémonie au monument aux morts a eu lieu le 6 mai à Montregard. Elle s'est déroulée en présence d'un nombre important d'élèves qui ont d'ailleurs participé au dépôt de la gerbe.

* En Mai, toutes les petites mains se sont affairées pour fabriquer secrètement un cache-pot garni de sa fleur. Les techniques utilisées devaient être variées pour offrir des cadeaux originaux aux mamans. Bravo aux jeunes créateurs!

* Des activités en lien avec la bibliothèque municipale ont été proposées aux enfants :

- participation au « Printemps des poètes »,

- « Une après-midi conte » était organisée par les bibliothèques de Montregard et Saint-Bonnet : les enfants des deux villages se sont retrouvés à Montregard. C'était une belle occasion de rencontre pour les élèves des deux établissements. La journée s'est terminée par un goûter.

- le vote dans le cadre du prix Caramel s'est déroulé début juin. Il reste une belle invitation à la lecture de BD, roman, album. Merci aux membres de cette association.

* En juin, une intervenante de la Prévention Routière s'est déplacée pour les CE/CM, dans le cadre du mobilipass.

* Les cours de musique dispensés par Christine Bourret, professeur de musique, se sont terminés pour les cycles 1 et 2 avec la production de l'illustration musicale d'un album (paroles, chants, musiques). Les familles à présent peuvent prendre connaissance du résultat à tour de rôle avec leur enfant.

* Dans le domaine de la découverte du monde du vivant, tous se sont impliqués dans un élevage peu commun : celui des coccinelles. Après avoir assisté à toutes les phases de l'évolution de cet animal, c'est la chasse aux pucerons qui est devenue la plus difficile !

* En cette fin d'année, petits et grands ont bénéficié avec plaisir d'une initiation au « sport boule ».

LA NEIGE DES 13 ET 14 MAI 2018 À MONTREGARD! - Gérard Staron

L'actualité récente a encore dicté le sujet avec cette longue chute de neige pour le dernier des Saints de glace ! A mon poste du bourg pour une précipitation globale de 78 mm comprenant la lame de fusion de la neige, entre la nuit du 13 mai et le 14 à midi, soit une durée continue de 33 heures, l'épaisseur maximale atteint 20 cm, car il y a une course de vitesse entre la chute et la fusion sur un sol qui gardait des restes de chaleur avec une température de l'air proche de zéro.

épaisseurs de neige au sol	
le 13/05 à 8h	5 cm
à 13h	11cm
à 19 h	20 cm
le 14 à 8 h	16 cm
à 12 h	18 cm

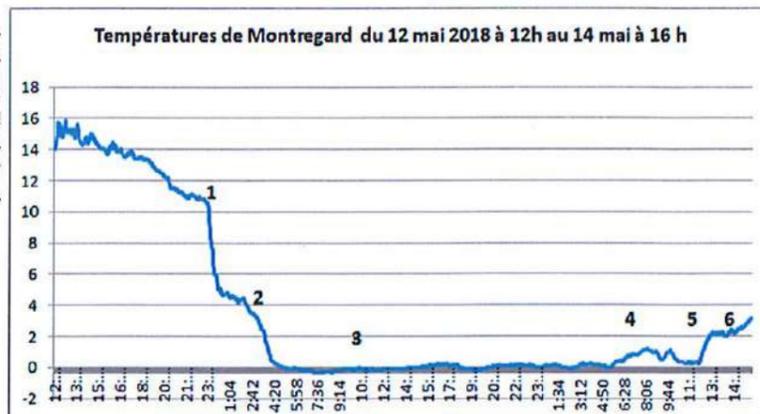
La neige au mois de mai est un phénomène habituel dans notre commune, d'ailleurs la fête du travail a connu des chutes, plus ou moins tenaces au sol pendant trois années consécutives et l'an dernier le paysage était blanc le 19 mai au matin (voir bulletin municipal juillet 2017), mais elles se produisent le plus souvent en début de mois et déposent rarement au sol des couches aussi importantes. Les plus grosses épaisseurs ont été mesurées à notre altitude le 4 mai 1987 avec 36 cm à Saint Romain Lachalm, 34 cm à Chomelix et 30 cm Tarentaise (Pilat 42). En 1987, la neige était même descendue en plaine et à Saint Etienne ! 2018 peut postuler aux records de la durée de chute continue en mai et de l'épaisseur au sol égale ou supérieure à 20 cm la plus tardive dans notre commune !

Une situation atmosphérique très originale en mai explique cette durée exceptionnelle de la chute. Tout commence avec la remontée d'une précipitation méditerranéenne venant de la Péninsule Ibérique. Cette dernière en provenance du sud vient buter sur l'air froid descendant du nord. Ce dernier repousse ensuite les masses neigeuses et les renvoie vers le sud-ouest. Lundi, la neige vient du nord-est. Comme le montre la suite des images du satellite défilant NOAA captées par mon ami morganais Claude Traynard, les masses pluvieuses ont effectué un retournement sur elles-mêmes sur notre région (voir les flèches) ce qui explique la durée de la chute composée de deux épisodes successifs d'abord de sud méditerranéen puis de nord.



L'évolution des températures sous abri à Montregard avec une mesure toutes les deux minutes complète l'explication (voir graphique ci-après). On distingue d'abord plusieurs phases de chutes brutales : vers minuit (1) à l'arrivée du front froid suivant le début des précipitations et surtout après 3 heures le 13 (2) au passage de la pluie à la neige. A ce moment, le froid intense de la haute atmosphère descend vers le sol en accompagnant la précipitation, Un phénomène météorologique rare observé dans certaines grosses neiges méditerranéennes.

Pendant la chute (3), les températures restent proches de zéro, le plus souvent légèrement positives. Lundi matin, on entrevoit la fin entre 6 h et 10 h et on observe une petite hausse du thermomètre(4), mais la reprise de la neige venant du nord après 10h (5) fait retomber les températures à zéro, ces dernières ne remontent qu'après la fin de la chute (6) !



COLLECTIF FÊTES RURALES



BANQUET DES CLASSES SAMEDI 3 NOVEMBRE

Devant le succès grandissant de cette journée, le Collectif Fêtes Rurales a reconduit l'événement. Grâce à plusieurs responsables pour chacune des classes, plus de 150 personnes, nées une année en 8 (de 1928 à 1998) ont été répertoriées et un courrier leur a été envoyé précisant le programme de la journée.

REJOIGNEZ LE COLLECTIF !

Toutes les personnes qui souhaitent s'impliquer dans l'animation de Montregard et apporter de nouvelles idées peuvent prendre contact avec un des membres du Collectif



LE RELAIS PETITE ENFANCE : un lieu d'échanges et de rencontres



Géré par la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon, le relais Petite Enfance Les Coccinelles est un service intercommunal. Les missions du relais visent à informer les parents, via des entretiens individualisés, pour cerner leurs besoins d'accueil. L'animatrice les guide ensuite dans les démarches à accomplir lorsqu'ils décident d'employer un(e) assistant(e) maternel(le). Les parents employeurs peuvent solliciter le relais tout au long du contrat qui les lie à l'assistante maternelle de leur enfant. Le relais accompagne aussi les assistants maternels, que ce soit pour des questions administratives ou pédagogiques. Mais bien plus qu'un simple bureau, le relais est aussi un lieu d'échanges et de rencontres avec des temps collectifs d'éveil, qui favorisent la socialisation des enfants accueillis chez les assistants maternels. Sur la commune de Montregard, ces temps d'animation ont lieu les vendredis de semaines paires, de 09 h à 11 h.

Les assistantes maternelles qui fréquentent le relais de Montregard participent aussi volontiers aux ateliers intercommunaux, lors d'animations exceptionnelles avec intervenants extérieurs : en 2017 La compagnie « Tout un truc » Laurence Ballandraux pour de l'éveil corporel en musique, et Marie-Laure Demutrecy, atelier Vivaterre, pour la découverte de l'argile et de la barbotine. Cette année, elles ont profité d'ateliers cirques avec l'école de cirque L'huluberlu, et d'un spectacle en partenariat avec l'association Kons'diz, les crèches et la médiathèque « Les dits du petit ».

Cet automne, un projet d'éveil musical devrait voir le jour adapté tant aux bébés qu'aux enfants plus grands.

Je remercie vivement les assistantes maternelles qui participent à la vie du relais, de façon régulière et enthousiaste.

Confier son enfant à un(e) assistant(e) maternel(le), c'est avoir la garantie d'un accueil individuel dans un climat familial, mais aussi la possibilité de favoriser sa socialisation grâce aux temps collectifs du relais. Les enfants créent des liens importants entre eux et ce lien perdure souvent bien au-delà du relais, à l'école par exemple.

Magali Barradel, animatrice du relais



GROUPE ANIMATION LECTURE

ANIMATIONS

Le 13 février, nous avons fêté Carnaval à la bibliothèque. Les enfants maquillés et déguisés ont parcouru les rues du Bourg. Au retour, l'accordéon de Marie-Laure et la vielle à roue de Robert nous ont fait danser. Pendant ce temps, le membres du club des quatre saisons nous préparaient les crêpes. Nous nous sommes régalés !

Merci aux enfants, à leurs accompagnateurs, aux musiciens et aux pâtisseries pour ce bon moment.

Le 9 mars, dans le cadre du Printemps des poètes, un petit groupe d'adultes s'est familiarisé à la lecture et à l'écriture de haïkus (petits poèmes japonais), sous la houlette d'Emmanuelle.

Le 25 mai, dans le cadre du festival Contes en marche, nous avons accueilli les enfants des écoles de Saint-Bonnet et de Montregard. Djamilia nous a fait voyager et rêver avec ses histoires et ses chansons accompagnées à l'orgue de barbarie.

Pour la suite, nous vous donnons rendez-vous samedi 7 juillet à 18 h 30 à la Maison des sports pour une rencontre avec Thierry Fauvet, dont la famille est originaire de Montregard. Il vient de publier l'histoire d'un de ses aïeux qui a été soldat sous Napoléon III. Il nous présentera son ouvrage "Tiré au sort" et le dédicacera à ceux qui le souhaitent. Venez découvrir l'épopée d'un Morganais du 19e siècle qui a beaucoup voyagé.

ABONNEMENTS

La bibliothèque est abonnée à plusieurs revues : nous recevons depuis plusieurs années Les 4 saisons du jardin bio et pour les enfants Images doc. Cette année nous avons en plus :

- Esprit d'ici, une publication sur la vie rurale avec des reportages sur diverses régions, sur la nature, sur les artisans ruraux, des recettes de cuisine et des photos magnifiques,
- Psychologie magazine, un ouvrage de réflexion avec des articles très abordables.

DONS DE LIVRES

Régulièrement des personnes nous proposent des dons de livres pour la bibliothèque. En accord avec Samuel Rochette, le coordinateur des bibliothèques du pays de Montfaucon, nous avons décidé de ne plus accepter ces dons.

Plusieurs raisons à cela :

- nous ne mettons en rayon ni des livres de poche ni des livres trop anciens ;
- le don de livres nous demande un travail important de tri que nous ne savons pas toujours mener à bien ;
- la Communauté de communes nous octroie un budget annuel pour l'achat de livres. Nous l'utilisons au mieux.

Nous vous rappelons que nous pouvons trouver un grand choix d'ouvrages (près de 30 000) dans les bibliothèques du réseau et que la réservation est très facile. Chacun doit pouvoir trouver une lecture à sa convenance.

HORAIRES

La bibliothèque est ouverte tout l'été :

- MARDI de 16 h 30 à 17 h 30
- SAMEDI de 10 h à 11 h 30



MANIFESTATIONS

Juillet	Dimanche 8 Dimanche 15 Vendredi 20	Pique-nique géant (Collectif Fêtes rurales) Vente de pain lors de la messe au cimetière (APEL) Don du sang
Août	Dimanche 19 Dimanche 26	Soupe aux choux Journée rurale (Collectif Fêtes rurales) Repas saucisses/lentilles (APEL)
Septembre	Dimanche 9	Course cycliste (ECOF)
Octobre	Dimanche 7 Mercredi 17 Date non fixée	Journée caritative (Collectif Fêtes rurales) Repas des aînés Vente de pizzas (APEL)
Novembre	Samedi 3	Banquet des classes (Collectif Fêtes rurales)
Décembre	Samedi 15	Fête de Noël de l'école

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE MULTI ACTIVITES

	Habitants de Montregard	Personnes de l'extérieur
24 heures	340 euros	375 euros
48 heures	420 euros	475 euros
72 heures	475 euros	525 euros

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie de Montregard



MONTREGARD AUTREFOIS

Dans les précédentes éditions de Suivez Montregard, vous avez pu découvrir (ou redécouvrir) l'église de Montregard telle qu'elle était autrefois ou encore votre mairie actuelle qui était occupée par une école puis le moulin de Rochette, le hameau de Franc, l'entrée de Montregard par la route d'Aulagny, le café Pichon, l'ancienne colonie, l'école libre et enfin la vue sur place de la Fontaine dans le bourg

Reconnaissez-vous ici la colonie de vacances de Franc ?

Si vous possédez des photos anciennes ou de vieilles cartes postales et que vous souhaitez les partager, vous pouvez :

- Soit nous les envoyer par mail à l'adresse commune.montregard@wanadoo.fr
- Soit nous les apporter en mairie pour que nous puissions les scanner (nous vous les rendrons immédiatement)



INFOS MAIRIE

RECENSEMENT

Les jeunes, filles et garçons, nés en juillet, août, septembre 2002 sont priés de se faire recenser dès le mois où ils atteignent l'âge de 16 ans et jusqu'à la fin du trimestre écoulé. Nous vous rappelons que l'attestation de recensement, remise par la Mairie, est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

LA CAF AU PLUS PRES DE VOUS : la MSAP de Montfaucon

En un seul lieu, les MSAP (Maisons de Services au Public) délivrent une offre de qualité et de proximité à tous les publics.

Un professionnel, formé par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), vous accueille et vous informe sur les aides disponibles, les démarches à effectuer et les conditions à remplir pour en bénéficier.

Un poste informatique est à votre disposition avec un accompagnement personnalisé par l'agent d'accueil.

Bureau de Poste - 2 avenue des Cévennes 43290 MONTFAUCON - Horaires d'ouverture : lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 - mardi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h 15 à 16 h 30 - mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30 - samedi de 9 h à 12 h

PERMANENCE NOTAIRE

Une permanence notariale aura lieu le mercredi 10 octobre 2018 de 10 h à 12 h à la CCPM (Communauté de Communes du Pays de Montfaucon).

STOP AUX CHIENS ERRANTS ET AUX DEJECTIONS CANINES

Pour contribuer à la propreté de la commune et pour le bien-être de tous, nous en appelons au civisme des propriétaires de chiens.

Pour rappel : tout animal qui divague hors de la vue ou de l'ouïe de son maître constitue un danger potentiel.

Par ailleurs, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux pour enfants, et ce par mesure d'hygiène publique. Tout possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de son animal.

COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Le SICTOM ENTRE MONTS ET VALLEES relance l'opération "Composteur individuel". Les composteurs sont à réserver en remplissant le questionnaire disponible en Mairie.

Pour plus d'informations : SICTOM ENTRE MONTS ET VALLEES - ZA de Leygat 43190 TENCE - Tél 04 71 59 82 93 - www.sictom-tence.com

EDF : COURANT SOLIDAIRE

Le chèque Energie est un dispositif d'aide aux personnes en difficulté, prévu par la loi du 17 août 2015 et généralisé depuis début 2018. Il s'agit d'un titre de paiement pouvant être utilisé pour régler des dépenses d'électricité, de gaz, de fioul, de bois auprès d'un fournisseur d'énergie. Il peut aussi servir à financer des travaux de rénovation énergétique d'un logement s'ils sont éligibles au crédit d'impôt pour la transition énergétique.

La prime Energie, lancée en juin 2017, a pour finalité d'inciter les ménages à réaliser des travaux de rénovation énergétique performants. Les ménages aux revenus modestes peuvent bénéficier en outre d'une prime bonus.

Pour estimer le montant de la prime (qui dépend du type de travaux, des revenus et de l'habitat), obtenir toutes les informations et conditions d'attribution et enfin pour créer et suivre votre dossier, connectez-vous sur le site : www.prim-energie-edf.fr

PREVENTION DE LA MALADIE DE LYME

Dans le cadre du Plan national de prévention et de lutte contre la maladie de Lyme et des maladies transmissibles par les tiques, le Ministère de la Santé et l'Agence nationale de Santé publique mènent une campagne d'information sur la prévention des piqûres de tiques.

Des dépliants d'information sont à votre disposition à la Mairie et disponibles en ligne sur le site : www.inpes.santepubliquefrance.fr

HALTE AUX DECHETS PRES DES ECO-POINTS

Il existe plusieurs façons de se débarrasser de ses déchets de manière interdite. Il y a d'abord le dépôt de sacs poubelles à proximité des éco-points, au pied des conteneurs à verre, plastique, cartons recyclables, etc.

Laisser ses ordures au pied des conteneurs à déchets ou dans la nature est une source de pollution : visuelle, olfactive et environnementale quand il s'agit de produits toxiques déposés à même le sol (huile de vidange, pots de peinture, produits phytosanitaires, piles...).

Nos employés doivent régulièrement intervenir pour régler ce type de problème et, pendant ce temps-là, ne font pas autre chose ! Abandonner ses déchets, même dans un sac fermé, en dehors des lieux prévus à cet effet, constitue un dépôt sauvage et de ce fait une infraction répréhensible par la loi. Cette infraction relève des contraventions de la 4ème classe.

Ainsi, l'article R644-2 du code pénal prévoit une amende forfaitaire de 135 € ou une sanction de 750 €.

Merci de faire preuve de civisme et d'utiliser les différents dispositifs installés sur notre commune.

FOOTBALL Montregard JL Raucoules

Une nouvelle saison va se terminer pour le club MJLR. Hélas cette année, il n'y aura pas de fête pour fêter un titre ou une coupe.

L'équipe Fanion n'a pas réédité l'exploit d'aller jouer une finale de coupe Régis Fay, et se fait éliminer en 8ème de finale par le club voisin de Saint-Pal-de-Mons après un non match. En Championnat, l'équipe 1ère, dirigée par Nicolas Maniouloux et Gilles Bonnefoy, termine malgré tout sur le podium avec une belle 3ème place derrière la Séauve et Monistrol.

L'équipe Réserve termine 9ème de sa poule sur 12. L'équipe de Patrice Granette et Jean-Noël Samuel a eu une saison compliquée avec des joueurs cadres blessés une grande partie de la saison. La belle satisfaction est venue de l'équipe féminine Seniors à 8 qui termine la phase 2 à la 2ème place en perdant le match du titre 5 à 4, à l'extérieur avec un arbitrage peut-être pas impartial, mais pour une première saison c'est déjà très bien, satisfaction pour les 2 coachs, Jean-Luc Bonnefoy et Céline Fauvet.

Pour l'année prochaine, le club recherche des personnes qui pourraient s'investir en tant que dirigeants et joueurs, ou joueuses notamment pour l'équipe féminine. N'hésitez pas à contacter une personne du club pour faire un essai ou avoir des renseignements.

Au niveau des jeunes, la saison a été un assez bon cru puisque l'équipe U11 de Jérôme Souvignet de Raucoules a gagné un tournoi et fini à plusieurs places d'honneur ; l'équipe U18 a terminé championne de sa poule sur la phase 2 aussi.

Changement pour la prochaine saison

L'année prochaine, un nouveau club jeunes va voir le jour, le club du Haut-Pays du Velay, qui sera un groupement des clubs de MJLR avec Dunières et Montfaucon. Le groupement va permettre de mieux structurer les jeunes à la pratique du football. Quentin Vermare deviendra un salarié du club et pourra apporter tout son savoir et sa connaissance aux jeunes. Chaque licencié continuera de prendre sa licence dans son club, mais il appartiendra au nouveau club. Les licenciés seront équipés de nouveaux équipements dès le début de la saison.

Le club au nom de MJLR restera actif bien évidemment avec 2 équipes seniors masculines et une équipe seniors féminine.

Manifestations

La 1ère manifestation a rencontré un bon succès avec 150 joueurs au concours de coinche à la salle multi activités de Montregard.

Le repas dansant à la salle des fêtes à Raucoules a lui aussi connu un bon succès avec 180 repas vendus.

Infrastructures

Grâce au Maire et avec l'aide des employés municipaux, la pelouse du stade de Raucoules va être améliorée et mieux entretenue cet été afin que les joueurs puissent avoir un bon outil de travail.

Sur le terrain de Montregard, les cages vont être repeintes et modifiées pour mettre des nouveaux filets.

On vous attend tous, pour faire un essai avec nous, pour nous encadrer ou même pour venir nous supporter...

Allez MJLR !



stages découverte
organisés par
Groupement Haut Pays du Velay

Renseignements et inscriptions auprès de
QUENTIN VERMARE
06-25-83-88-96 ou quentin.vermare@gmail.com

Né(e)s en 2010-2011 lundi 9 juillet de 9 h à 17 h à Montfaucon (10€ - Prévoir pique-nique)
Né(e)s en 2008-2009 mardi 10 et mercredi 11 juillet de 9 h à 17 h à Montfaucon (20€ - Prévoir pique-nique)
Né(e)s en 2006-2007 jeudi 12 et vendredi 13 juillet de 9 h à 17 h à Montfaucon (20€)
Né(e)s en 2004-2005 lundi 2 et mardi 3 juillet de 9 h à 17 h à Montregard (20€ - Prévoir pique-nique)
Nées en 2002-2003-2004 mercredi 4 et jeudi 5 juillet de 9 h à 17 h à Montregard (Réserve aux filles) (20€ - Prévoir pique-nique)
Né(e)s en 2001-2002-2003 vendredi 6 et samedi 7 juillet de 9 h à 17 h à Montregard (20€ - Prévoir pique-nique)

CONNAISSEZ-VOUS MONTREGARD ?



PHOTO 1



PHOTO 2



PHOTO 3



PHOTO 4



PHOTO 5

4- Croix en dessous de Chazelet en allant sur le Play / 5- Chemin entre la Nautre et les Fayettes

1- Pont à la Nautre / 2- Bizarrenie confitère / - Marcoux et Salettes depuis Montéils

LE MOT DU MAIRE

Vous connaissez mon attachement à la vie associative. Je voudrais par ce mot faire un zoom sur nos Associations.

Depuis le début de notre mandat, j'ai voulu redynamiser la vie sociale de notre beau village. Quoi de plus simple et de plus efficace que de s'appuyer sur les associations locales. Certaines d'entre elles étaient déjà bien actives, d'autres avaient le mérite d'exister mais sans pour autant être très entrepreneur. Nous avons été bien aidés en cela par la nouvelle salle multi activités, en service depuis juillet 2014, cette salle nous permettant d'avoir un espace adapté et bien équipé pour l'organisation de diverses manifestations. Bien sûr, il faut donner le petit coup de pouce au départ et c'est ce que nous avons fait en réunissant, en début de mandat, nos Associations pour leur exprimer notre soutien, aussi bien technique que financier, et nos encouragements à continuer leurs activités et en développer de nouvelles.

C'est ainsi que sont apparus le « brûlage des sapins », la « fête de la musique », le « pique-nique géant », « le repas des classes » ou « le repas des chasseurs ». La création de Familles Rurales Montregard a permis la mise en place des « cours d'informatique », des « Ateliers de couture », du « Club de marche », ainsi que des activités ponctuelles comme des spectacles musicaux, la journée « Mobil'sports », et d'autres encore. Et depuis cette année, de nouvelles manifestations ont vu, ou vont voir le jour, telles que le « feu d'artifice », le « thé dansant », la course cycliste de juin dernier dans le cadre du Championnat de France des cadets.

Je ne veux pas oublier les parents d'élèves de notre école privée qui se dépensent chaque année pour l'organisation de plusieurs manifestations au profit des enfants tout en participant à l'animation de notre commune.

La plus importante de toutes est, sans conteste, la « Journée rurale » le dernier dimanche d'août, organisée par le Collectif Fêtes rurales et qui connaît un succès grandissant chaque année.

Toutes ces animations ne pourraient exister sans l'implication et le dévouement des bénévoles. Et c'est là le propos de ce mot aujourd'hui, je voulais féliciter et remercier toutes les personnes, des plus jeunes au plus anciennes, qui s'investissent chaque jour dans nos Associations pour vous proposer ces superbes journées festives.



Si vous avez un peu de temps à donner, n'hésitez pas à rejoindre l'une de ces Associations qui recherchent en permanence de nouveaux membres et des idées nouvelles. N'hésitez pas non plus à venir participer à ces manifestations, car c'est la présence d'un public nombreux qui est la plus belle récompense et la plus belle motivation pour les bénévoles.

Encore un grand MERCI à vous tous ! Je vous souhaite un bel été festif et ensoleillé.

Le Maire, Gilles JURY



Infos pratiques à conserver

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Bénéficiaires : plus de 60 ans - coût d'un repas : 7,80 € (depuis le 1er avril 2018)

Service assuré du lundi au samedi (livraison possible dimanche et jour férié)

Distribution en liaison froide entre 7 h 30 et 12 h 15 - Contacter Stéphanie BERNARD (04 71 65 74 10)

PETITE ENFANCE

Accueil collectif Les Libellules - rue Notre Dame à Montfaucon - Tél 04 71 65 65 30

Accueil collectif Les Papillons - rue de la Mutualité à Dunières - Tél 04 71 66 86 78

Relais assistantes maternelles Les Coccinelles - rue Notre Dame à Montfaucon - Tél 04 71 65 65 31

(le lundi de 10 h 30 à 12 h ou jeudi et vendredi de 13 h 30 à 14 h 30)



DECHETTERIE DUNIERES

L'accès à la déchetterie est gratuit pour les particuliers sur le territoire du SICTOM ENTRE MONTS ET VALLEES, donc de notre commune. Tél 04 71 61 94 89



Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre) : Du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 - De 14 h 00 à 18 h 00

Fermée le mercredi

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars) :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : De 14 h 00 à 18 h 00 - Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 - De 14 h 00 à 18 h 00

Fermée le mercredi

OFFICE DU TOURISME

Horaires : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h - samedi de 9 h à 12 h

Tél : 04 71 59 95 73 - Site Internet : www.otmontfaucon.fr

TRÉSOR PUBLIC

Trésorerie d'Yssingeaux, allée Blaise Pascal (Tél 04 71 59 15 78)

Horaires : lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h - mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h



Infos pratiques à conserver

SERVICES PUBLICS

Mairie (04 71 59 93 45) commune.montregard@wanadoo.fr : chaque jour de 8 h à 12 h (jeudi de 8 h à 16 h)

Agence postale (04 71 59 93 11) : du mardi au vendredi de 8 h à 13 h et le samedi de 8 h à 12 h

Sapeurs pompiers : 18 / Samu : 15 / Urgence : 112 / Gendarmerie : 17

Service des Eaux : 19 route de Monistrol à Ste Sigolène - Tél 04 71 66 62 11

EDF : (09 69 32 18 71) - tél: 09 72 67 50 43 (urgence dépannage ENEDIS)

CPAM : point d'accueil en Mairie de Dunières : le lundi de 14 à 16h30 (semaines paires sauf vacances scolaires)

Etat des routes : www.inforoute43 - Tél 0811 651 897

SERVICES de SANTE et SOCIAUX

Médecin et pharmacie de garde : 04 71 04 33 33

Assistante sociale : Pauline SABOT - Centre médico-social de Tence (tél 04 71 07 40 60)

Permanences en Mairie de Montfaucon (salle du bas) le mardi matin de 9 h à 12 h (04 71 59 90 34)

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE



Mardi 16 h 30 - 17 h 30 - Samedi 10 h - 11 h 30

Ecole : le jeudi 1 fois par mois - Club des 4 saisons : 1er jeudi de chaque mois - 14 h à 14 h 30

E-mail : bibliotheque.montregard@gmail.com Tél 09 67 03 42 30

PISCINE INTERCOMMUNALE DE DUNIERES

Rue du Stade à Dunières - tél 04 71 61 97 06 - Informations : www.cc-paysdemontfaucon.fr

Horaires d'ouverture au public : mercredi de 16 h à 20 h

samedi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 18 h - dimanche de 9 h à 12 h 45

Pendant les vacances scolaires : ouverture du lundi au vendredi de 14 h à 19 h (mercredi 20h)

Tarifs en vigueur :

enfant (5 à 16 ans) : 2,20 euros - adulte : 3 euros (abonnement possible)

Aquabike :

7,20 euros l'entrée - Cours collectif 72 euros par trimestre

Contactez la piscine pour de plus amples informations



Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

19 Route de Monistrol
43600 SAINTE SIGOLENE

Tél : 04 71 61 22 97

Mail : anc@sell43.fr Site : sell43.fr

L'objectif du SPANC est d'améliorer notre environnement

Le SPANC, a pour compétence le contrôle des assainissements autonomes de chaque usager non raccordé au « tout à l'égout ». Conformément au code général des collectivités territoriales et au Code de la Santé Publique, de nouvelles compétences et obligations ont ainsi été instaurées et notamment celles faites aux communes de réaliser le contrôle du bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement, par le biais d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Le SPANC regroupe les Secteurs de :

Les Communautés de communes Loire Semène, Les Marches du Velay Rochebaron, et le Pays de Montfaucon

Le SPANC a une double mission :

- Effectuer des contrôles sur les installations d'assainissements non collectifs existantes. Le but est de limiter l'impact des rejets d'eaux usées dans le milieu naturel.
 - Effectuer un contrôle de conception et de réalisation des nouvelles installations lors de la création ou de la réhabilitation.
- Chaque personne qui désire effectuer une nouvelle installation d'assainissement non collectif a l'obligation de faire faire une étude de sol de la parcelle. Le SPANC valide le projet et ensuite le demandeur peut procéder à la réalisation des travaux. L'agent du SPANC effectuera un contrôle sur place avant remblaiement afin de délivrer un avis de conformité.

Les différents cas d'assainissement autonome

Il existe plusieurs manières de réaliser un ANC :

- Si le sol le permet (bonne perméabilité, absence d'hydromorphie, absence de rocher en surface...) on peut installer un épandage à faible profondeur.
- Si le sol ne le permet pas et que l'utilisateur dispose de suffisamment de place, il est possible de mettre en place un filtre sur un sol reconstitué (filtre à sable vertical drainé ou tertre d'infiltration).
- Si le sol est imperméable et que l'utilisateur ne dispose que d'une faible superficie il peut installer une filière compacte.

Dans cette catégorie il existe :

- * Des filières compactes non consommatrices d'électricité.
- * Des micros stations appelées boues activées qui consomment de l'énergie.
- * Des micros stations appelées boues à cultures fixées qui consomment de l'énergie.

PRIX DU SERVICE

Contrôle de conception et d'implantation : 80 euros Contrôle de réalisation : 85 euros
1er passage ou pour une vente : 150 euros ; Contrôle de bon fonctionnement : 2ème passage : 119 euros ;

Assistance à la constitution de dossier de réhabilitation : 60 euros

L'ensemble de ces filières se retrouvent sur le site suivant :

www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr

Les vidanges de fosses

Depuis 2011, les vidanges de fosses doivent être réalisées par un vidangeur agréé par les services de la préfecture.

Vous pouvez trouver l'ensemble des établissements agréés sur le site suivant :

www.haute-loire.pref.gouv.fr



ASSAINISSEMENT COLLECTIF OU INDIVIDUEL

OU SUIS-JE ?

Avec le zonage, le particulier sait s'il doit se raccorder au réseau collectif ou non.

Le cadre légal de l'assainissement impose aux particuliers :

- le zonage d'assainissement
- le diagnostic assainissement
- le contrôle des installations



COLLECTIF OU NON ?

Le zonage d'assainissement est un document d'urbanisme élaboré par la commune consultable en mairie.

Il délimite :

- les zones d'assainissement collectif où les communes doivent assurer la collecte et l'épuration des eaux usées ;
- les zones relevant de l'assainissement non collectif dont elles doivent assurer le contrôle via les SPANC ;
- les zones pour lesquelles il faut assurer un bon écoulement des eaux pluviales.



COMMENT ?

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : De manière générale, partout où il existe un réseau public d'assainissement, les propriétaires ont obligation de s'y raccorder et de se conformer au règlement existant.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL : www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr RUBRIQUE GUIDE DE L'USAGER

TARIFS MOYENS SUR 32 ANS*

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL
Terrassement et raccordement ≈ 1500 € Participation au frais de branchement ≈ 3000 €	Etude de sol ≈ 600€ Contrôles Spanc ≈ 165 € Terrassement et implantation ≈ 7000 €
TAXE FACTURE D'EAU (120/M3) ≈ 150€/an	VIDANGE ≈ 1000 € 3 Contrôles Spanc ≈ 357 €
TOTAL ≈ 9300 €	TOTAL ≈ 9122 €

* Période correspondant à 4 contrôles SPANC

